

**La situation des archives de communautés religieuses :
Le cas des Sœurs Grises du Manitoba**

par

Jacinthe Duval

Thèse

Présentée à la Faculty of Graduate Studies
pour l'obtention du grade de Master of Arts

Department of History (Archival Studies)
University of Manitoba / University of Winnipeg
Winnipeg (Manitoba)

©2004

Résumé

Les communautés religieuses ont toutes eu un impact indéniable sur l'histoire du Canada. Les archives de ces communautés contiennent donc des documents essentiels à notre histoire. Dans le but d'en vérifier la condition, ce travail consiste en une étude de cas qui cherche à retracer l'évolution des archives d'une communauté religieuse, soit celle des Sœurs Grises du Manitoba. Une telle étude met en lumière certaines des pratiques archivistiques qui se sont révélées déterminantes dans la sélection des documents à préserver, ainsi que sur l'usage qu'on en a fait. On arrive ainsi à mieux comprendre la signification complète du document, non seulement informationnelle, mais aussi symbolique et spirituelle.

Dans la présente recherche, nous allons donc tout d'abord examiner le contexte dans lequel les archives des Sœurs Grises sont créées et gérées. Nous retracerons l'histoire de la congrégation du Manitoba. Nous examinerons en outre les traditions archivistiques et historiques du Québec, du Manitoba français, du Canada et de l'Église catholique qui ont eu un impact indéniable sur les pratiques des religieuses. Cette mise en contexte est essentielle à une meilleure compréhension des forces qui ont suscité la création et la préservation des documents des Sœurs Grises au cours des années. Il s'agit ensuite de retracer les étapes importantes qui ont marqué l'évolution de la pratique archivistique des Sœurs Grises du Manitoba. Dans le cadre de ce travail, nous examinerons en outre les règlements et les coutumes concernant la création et la gestion des documents. Nous nous attarderons ensuite aux problèmes contemporains auxquelles font face les archivistes de communautés religieuses. Ce travail démontre ainsi la richesse de ces archives, ainsi que leur importance. Il met aussi en lumière la crise à laquelle ces communautés doivent faire face aujourd'hui et l'impact que cela pourrait avoir sur notre histoire.

Remerciements

Je tiens à remercier les personnes suivantes pour leur énorme collaboration : Lynne Champagne, Marie-Hélène Duval, Carole Boily, Magali Nayet, Gilles Lesage, Diane Boyd, Michel Lagacé, Carole Barnabé et mon aviseur le Dr. Tom Nesmith. Votre aide m'a été des plus précieuses. Merci.

Liste des abréviations

Dans le cadre de ce travail vous trouverez les abréviations suivantes :

AAQ = Association des archivistes du Québec

ACA = Association of Canadian Archivists

AMA = Association for Manitoba Archives

ASGM = Archives des Sœurs Grises du Manitoba

ASHSB = Archives de la Société historique de Saint-Boniface

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Résumé | ii |
| Remerciements | iii |
| Liste des abréviations | iv |
| Introduction | 1 |
| Chapitre 1 De la Nouvelle France à la Rivière-Rouge : L'histoire des Sœurs Grises du Manitoba | 8 |
| Chapitre 2 Le « milieu ambiant » des archives des Sœurs Grises | 43 |
| Chapitre 3 Les débuts des Archives des Sœurs Grises | 77 |
| Chapitre 4 Situation actuelle des Archives des Sœurs Grises | 112 |
| Conclusion | 146 |
| Annexe Liste des œuvres des Sœurs Grises du Manitoba | 153 |
| Bibliographie | 157 |

Introduction

Les communautés religieuses catholiques du Canada sont à un point tournant de leur histoire. Depuis des générations, ces communautés jouent un rôle prédominant dans l'évolution des paroisses et des missions où elles se trouvent. Les archives de ces communautés préservent donc la mémoire non seulement de la congrégation religieuse, mais aussi de la collectivité où elle a œuvré. L'univers des archives des communautés religieuses est encore plein de mystères et reste méconnu de la communauté archivistique en général. On y rencontre autant de variété qu'il y a de collectivités. Cet univers peut être très ouvert et très fermé à la fois. Les préoccupations relatives aux archives religieuses ne sont pas à l'avant-plan des grandes questions de la communauté archivistique. Pourtant, leur avenir est de plus en plus incertain et la crise pointe à l'horizon si elle n'est pas déjà sur nous.

Ce travail consiste en une étude de cas qui cherche à retracer l'évolution des archives d'une communauté religieuse, soit celle des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) du Manitoba. Ces archives sont essentielles à bien des secteurs d'activités dans la société contemporaine. Les communautés religieuses sont essentiellement à l'origine de bien des services aujourd'hui gérés par les gouvernements fédéral et provinciaux comme la santé ou l'éducation par exemple. Les religieux et les religieuses missionnaires ont aussi figuré parmi les premiers à produire des documents écrits concernant un grand nombre de collectivités où elles ont travaillé. L'histoire de ces collectivités et de gens souvent ignorés par les livres d'histoire traditionnels, comme les Autochtones, les personnes qui souffrent de maladies ou qui ont un handicap, les enfants, les personnes âgées ou la vie spirituelle d'une société en sont des exemples. Ce sont les sujets qui se trouvent au cœur des documents des communautés religieuses. Les couvents conservent en outre les dépôts

d'archives les plus utiles à l'histoire des femmes. Deux historiennes affirment que : « Parce que les femmes n'ont émergé que récemment à la surface de l'histoire, on ne retrouve d'elles que fort peu de traces dans les archives officielles. »¹ Or les religieuses conservent une multitude de documents créés par des femmes et concernant souvent d'autres femmes soit mères de familles, enseignantes ou infirmières par exemple. La préservation des documents des congrégations religieuses est donc de toute première importance.

En examinant de près l'histoire de leurs archives dans leur contexte de création et de gestion, on peut mettre en lumière la situation dans laquelle elles se retrouvent actuellement, l'importance de ces archives, et l'impact qu'elles peuvent avoir sur la société. Si, comme l'affirme Tom Nesmith, les archives sont un lieu de médiation entre les documents et le lecteur, l'archiviste doit lui-même bien comprendre le contexte dans lequel le document a été créé et conservé pour veiller à ce qu'on en retire sa pleine valeur.² Il s'agit donc, dans ce travail, de retracer les débuts de la pratique archivistique de la communauté des Sœurs Grises du Manitoba au moment de leur fondation en 1844, pour en remonter le cours jusqu'à aujourd'hui. C'est un travail qui a déjà été fait, en quelque sorte, pour d'autres communautés religieuses. Claude Jutras, par exemple, retrace rapidement l'histoire des archives des Filles de Jésus et Christine Turgeon en a fait de même pour les Ursulines de Québec.³ Par contre, ces récits ne visent vraiment qu'à souligner l'amélioration des services d'archives, et n'examinent pas le contexte dans lequel ces

¹ Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont. *Maîtresses de maison, maîtresses d'école : Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1983, p. 7.

² Tom Nesmith. « Still Fuzzy, But More Accurate : Some Thoughts on the 'Ghosts' of Archival Theory », *Archivaria*, n°47, (printemps 1999), p. 145.

³ Claude Jutras. « Les archives des Filles de Jésus », *Archives*, vol. 24, n°4, (printemps 1993), p. 55-62 et Christine Turgeon. « Les archives des Ursulines de Québec : de l'inaccessible à l'accessible », *Archives*, vol. 23, n°4, (printemps 1992), p. 3-16.

améliorations ont été faites. Ils ne s'intéressent pas vraiment non plus aux problèmes auxquels font aujourd'hui face les services d'archives de ces communautés.

D'autres écrits visent plutôt à examiner certains documents qui sont particuliers aux archives de communautés religieuses.⁴ Depuis la publication de l'article de James Lambert en 1976 qui critiquait la politique des archives des communautés religieuses la question d'accès aux documents des religieux et des religieuses fait aussi partie des sujets qui alimentent le plus les discussions.⁵ Mais cette question est généralement considérée sans étude des traditions ou des raisons qui pourraient restreindre l'accès aux archives religieuses. La plupart des ouvrages qui traitent de l'évolution et du développement des archives religieuses se concentrent principalement sur les archives de paroisse, négligeant ainsi les communautés religieuses qui sont, en un sens, plus indépendantes du *Code de Droit canonique* qui régleme aussi la préservation des archives de l'Église.⁶ De plus, ces écrits viennent principalement du Québec (où l'Église catholique a joué un rôle clé dans le développement de l'archivistique et de l'histoire) et des États-Unis.

Cette recherche, par contre, tente de retracer l'évolution des archives des Sœurs Grises du Manitoba non seulement en examinant l'histoire de leurs archives, mais aussi en étudiant le contexte dans lequel elles ont été créées et gérées. Il s'agit donc de l'histoire de

⁴ Voir par exemple : Elizabeth Yakel. « Reading, Reporting and Remembering : A Case Study of the Maryknoll Sisters Diaries » dans *I-Chora Conference Programme and participant's Papers of the First International Conference on the History of Records and Archives*, 2 au 4 octobre 2003, p. 142-150 ou Elizabeth Smyth. « 'Writing Teaches Our Mysteries' : Women Religious Recording and Writing History » dans Beverly Boutilier et Alison Prentice dir. *Creating Historical Memory : English Canadian Women and the Work of History*, Vancouver, UBC Press, 1997.

⁵ James Lambert. « Public Archives and Religious Records : Marriage Proposals », *Archivaria*, vol. 1, n°1, (hiver 1975-1976), p. 48-66. Voir aussi : Marion Beyea. « Archives and religious records », *Archivaria*, n°4, (été 1977), p. 208-213 et Shelley Sweeney. « An Act of Faith : Access to Religious Records in English-speaking Canada », *Archivaria*, n°30, (été 1985), p. 42-54

⁶ Société internationale de droit canonique et de législations religieuses comparées. *Code de droit canonique*, Ottawa, Conférence des évêques catholiques du Canada, 1984.

l'univers des Sœurs Grises et de l'impact qu'il a eu sur leurs archives et sur leurs pratiques d'acquisition, de description, d'évaluation, d'accès ou de classification par exemple. Ce contexte a également eu un impact sur la valeur et la signification des documents. Le contexte, comme on le verra, prendra une importance nouvelle dans le cas des Sœurs Grises du Manitoba. Parce que la congrégation existe dans un milieu où sa culture et sa langue principale sont en minorité, l'impact du contexte sur la valeur des archives est mis en évidence. Le départ imminent des archives pour Montréal, annoncé par les Sœurs Grises du Manitoba en 2003, nous permet d'évaluer la signification donnée à leurs archives par la collectivité dans laquelle elles ont évolué, et nous permet de faire le point sur une question urgente, soit la fermeture des communautés religieuses et la disparition de leurs archives.

Ainsi, la présente étude de l'évolution des archives des Sœurs Grises du Manitoba se divise en quatre sections. Dans la première partie, il faut retracer l'histoire des Sœurs Grises depuis leur fondation à Montréal, en passant par leur arrivée à la colonie de la Rivière-Rouge, jusqu'à aujourd'hui. Nous pourrions ainsi mieux comprendre la place qu'elles occupent au sein de la collectivité franco-catholique du Manitoba. En plus d'être de nature historique, ce chapitre fait appel à la sociologie en vue de tracer un portrait général des femmes qui ont œuvré au sein de la communauté. Ce chapitre constitue en outre un résumé des œuvres créées par les Sœurs Grises de Saint-Boniface et de celles auxquelles ces dernières auraient participé au cours de leur histoire. Un tel travail nous permet de mieux comprendre les forces qui ont suscité la création et la préservation des documents des Sœurs Grises au cours des années. Il dresse un profil des femmes qui ont créé, géré, et préservé les documents qui forment leurs archives et nous permet de mieux en déterminer la nature et l'importance.

La deuxième partie de ce travail constitue un examen des forces extérieures qui influencent la pratique archivistique des Sœurs Grises du Manitoba. On étudie d'abord

l'évolution de l'archivistique au Québec et au Canada depuis la Nouvelle-France, et la fondation de la Congrégation des Sœurs Grises en 1701, jusqu'à aujourd'hui. De plus, cette deuxième partie passera en revue l'influence d'une deuxième force qui est unique aux congrégations religieuses catholiques, soit l'Église même. Les lois et les coutumes de l'Église catholique en matière d'archives religieuses datent souvent du Moyen-Âge et font partie d'une tradition beaucoup plus ancienne que le pays où les religieuses oeuvrent aujourd'hui. Un autre facteur crucial pour l'évolution des archives des Sœurs Grises est, évidemment, la collectivité où les archives se trouvent aujourd'hui, soit le Manitoba. C'est le Manitoba français qui touche en particulier les Sœurs Grises et qui influe sur l'évolution de leurs archives. Ce deuxième chapitre portera donc en partie sur les discussions qui ont lieu entre la collectivité franco-manitobaine et les religieuses au sujet de la préservation du patrimoine documentaire du Manitoba. Une telle étude du contexte dans lequel les archives ont été formées nous permet de tracer une esquisse de la toile de fonds sur laquelle la pratique archivistique des Sœurs Grises a pris forme.

C'est dans la troisième section de ce travail que nous regarderons de plus près l'histoire des archives des Sœurs Grises du Manitoba. Il s'agit donc d'étudier les étapes importantes qui ont marqué l'évolution de la pratique archivistique des Sœurs Grises. Pour ce faire, il faut tout d'abord retracer l'histoire de la pratique archivistique de la Maison-mère des Sœurs Grises à Montréal puisque c'est sur cette pratique que les Sœurs Grises du Manitoba ont calqué leur modèle de traitement des archives. Il s'agit aussi d'examiner les règlements et les coutumes des religieuses et de l'Église qui dirigent la production, l'élimination et la conservation des documents. Cela nous permettra de mieux comprendre les documents qui se trouvent dans les archives ainsi que leur valeur et la politique qui a mené à leur préservation. Les chroniques et les publications hebdomadaires des Sœurs Grises nous permettent aussi de retracer l'évolution des archives, qui passeront de petits

dépôts de documents éparpillés à un service d'archives géré par des professionnelles. En retour, ces archivistes ont aussi eu un impact sur l'évolution de l'archivistique au Manitoba.

Mais comme l'écrit l'archiviste française Marie-Anne Chabin : « ...les archives, si elles appartiennent au passé, c'est bien l'avenir qu'elles ont à satisfaire ».⁷ C'est pourquoi une telle étude ne serait pas complète sans que l'on s'attarde à la situation actuelle des archives et à leur avenir. La dernière partie de cette thèse traitera donc des problèmes contemporains auxquels doivent faire face les archivistes des Sœurs Grises du Manitoba. On y trouvera une description de la situation actuelle du service des archives, de ses succès et de ses lacunes. Une telle étude nécessite des discussions sur les problèmes suscités par les documents électroniques, la question des écoles résidentielles, les relations entre les autorités de la communauté et l'archiviste ainsi que le déclin des communautés religieuses. C'est dans cette dernière partie que l'on retracera l'évolution de la crise à laquelle les archives des Sœurs Grises du Manitoba fait face aujourd'hui et l'impact que le contexte, illustré au cours des chapitres précédents, aura sur l'avenir du patrimoine documentaire de la communauté religieuse dans la province.

Ainsi, par ces discussions, il sera possible de mieux comprendre la nature des archives de communautés religieuses qui représentent une partie importante du milieu archivistique du pays. Le cas des Sœurs Grises du Manitoba illustre bien l'évolution de ces centres d'archives et les problèmes auxquels ils ont eu à faire face dans le passé et auxquels ils font face aujourd'hui. Le milieu des archives de communautés religieuses est en crise et il devient urgent de trouver des solutions pour que le patrimoine de la communauté ne disparaisse pas avec elle. L'univers des archives religieuses est encore à

⁷ Marie-Anne Chabin. *Je pense donc j'archive : L'archive dans la société de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 15.

découvrir. Il est unique par ses défis, par son évolution et par ses solutions aussi. C'est ce que l'on va découvrir en suivant l'exemple de l'histoire des archives des Sœurs Grises. Mais pour mieux en cerner le contexte, nous commencerons par retracer les origines de la congrégation.

Chapitre 1 : De la Nouvelle-France à la Rivière-Rouge : L'histoire des Sœurs Grises du Manitoba

Pour mieux comprendre l'histoire des archives des Sœurs Grises, il faut tout d'abord se pencher sur l'histoire et sur les personnes qui les ont produites. On peut retracer l'histoire des Sœurs de la Charité de l'Hôpital général de Saint-Boniface (que j'appellerai désormais Sœurs Grises) jusqu'en Nouvelle-France, où la Congrégation des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal trouve ses origines. Ce sont les traditions, les coutumes, les lois et la foi de ces filles de la Nouvelle-France, et de celles qui leur ont succédé, qui se sont transmises et qui continuent d'influencer les femmes qui oeuvrent aujourd'hui au sein de la communauté des Sœurs Grises de la province du Manitoba. Ce sont ces femmes qui, à travers les âges, ont produit les documents qui se trouvent aujourd'hui dans les archives. Ce sont elles, aussi, qui ont créé et géré les structures administratives dans lesquelles ces documents ont été classifiés et conservés. Il est donc important de s'attarder sur l'histoire des Sœurs Grises du Manitoba afin de mieux comprendre les significations et l'importance des documents qui se trouvent dans leurs archives. Un tel historique nous aidera en outre à mieux dépister quels sont les documents qui n'ont pas été conservés. Et surtout, en traçant un portrait de la « sœur qui a produit les archives », et de la « sœur qui a conservé les archives », on arrivera à mieux comprendre l'évolution des archives des Sœurs Grises du Manitoba.

La création d'une nouvelle congrégation de femmes en Nouvelle-France

C'est en Nouvelle-France que tout commence. Au début du dix-huitième siècle, la colonie française est bien établie. D'après Robert Lahaise et Noël Vallerand, de 1713 à

1744, la population de la colonie passe de 18 479 à 55 009 habitants.¹ La petite communauté française vit d'agriculture, de construction navale et du commerce des fourrures. Sa population est divisée selon les classes sociales qui prévalent en France même si, souvent, ces divisions sont moins prononcées que dans la mère-patrie. Soumise à l'autorité du roi de France, la colonie est surtout dominée par l'Église catholique qui y a planté ses racines dès 1615 avec l'arrivée de quatre Récollets à Québec, suivis des Jésuites dix ans plus tard. La première congrégation religieuse de femmes arrive dans la colonie en 1639. Ce sont les Ursulines qui s'installent à Québec et fondent l'Hôtel-Dieu de Québec sous la direction de Marie de l'Incarnation. En 1653 Marguerite Bourgeoys fonde la Congrégation de Notre-Dame puis, en 1657, Jeanne Mance fonde l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie (Montréal). La même année, les Sulpiciens arrivent à Ville-Marie. C'est un événement important dans l'histoire des Sœurs Grises puisque cette communauté fournira longtemps des directeurs spirituels à la congrégation et à ses supérieures.

C'est dans ce contexte que naît celle à qui l'on attribue la fondation de la communauté des Sœurs Grises, Marguerite d'Youville. Marguerite Dufrost de Lajemmerais est née en 1701 à Varennes. Son père, le capitaine Christophe Dufrost de Lajemmerais est arrivé en Nouvelle-France en 1687. Descendant d'une famille noble, il est respecté dans la colonie pour ses prouesses militaires. Son épouse, Marie-Renée de Varennes, n'a rien à lui envier. Fille de Gauthier de Varennes, gouverneur de Trois-Rivières, et petite-fille de Pierre Boucher de Boucherville ancien gouverneur du même endroit, Marie-Renée de Varennes confère ainsi ses lettres de noblesse à la famille de Marguerite. Malheureusement, après avoir passé deux ans chez les Ursulines, la petite fille de Varennes pleure la mort de son père à l'âge de sept ans. Réduite à la pauvreté avec la

¹ Robert Lahaise et Noël Vallerand. *La Nouvelle-France 1524-1760*, Outremont, Lanctôt Éditeur, (2^e édition), 1999, p. 167.

mort de Christophe, Marguerite doit rester auprès de sa famille pour aider sa mère. En 1721, lorsque sa mère épouse en secondes nocces Thomas Sullivan, Marguerite déménage avec sa famille à Montréal. C'est là qu'elle rencontre François-Madeleine You de la Découverte qu'elle épouse en 1722. Le couple aura six enfants dont deux seulement atteignent l'âge adulte. Le 4 juillet 1730, François Youville meurt d'une pneumonie. Marguerite d'Youville, alors âgée de 29 ans, se retrouve seule avec ses deux enfants et les nombreuses dettes de son époux.

Depuis 1727, Marguerite d'Youville est membre active de la Confraternité de la Sainte-Famille fondée en 1663, à Montréal, par Barbe d'Ailleboust et le Père Chaumonot. Sous la direction du Père Louis Normant du Faradon, un Sulpicien, Marguerite d'Youville devient une des membres les plus actives de cet organisme de charité. Au fil des années, elle acquiert de plus en plus de responsabilités, dont la formation des postulantes. Elle devient ensuite assistante puis directrice de la Confraternité. C'est alors que le père Normant lui suggère d'ouvrir une maison pour les plus démunis de la ville de Montréal. Le 31 décembre 1737, son fils aîné, François, étant parti pour le Séminaire de Québec, Marguerite d'Youville s'associe à trois autres femmes, soit Marie-Louise Thaumur de La Source, Catherine Cusson et Marie-Catherine Demers, pour ouvrir une maison d'accueil pour les pauvres, les invalides et les personnes âgées. Cet événement marque les débuts de la future communauté des Sœurs Grises.

Sous la direction morale du Père Normant le petit groupe de femmes fonctionne comme une communauté religieuse. Leur travail dans leur maison particulière est entrecoupé d'exercices religieux quotidiens. Leur mode de vie, qui a inspiré les règles et les coutumes que la congrégation observe aujourd'hui, est adopté sous la direction des Sulpiciens. Mais le groupe de femmes n'est pas reconnu par les autorités religieuses et politiques de la colonie. En fait, elles ne le souhaitent pas. La communauté de Marguerite

d'Youville fait partie d'un mouvement global qui touche les communautés de femmes dans le milieu catholique romain de l'époque. Alors que l'Église du Moyen-Âge avait réussi à enfermer les femmes dans leur cloître, les obligeant ainsi à vivre retirées du monde, les nouvelles communautés qui se forment à partir du XVII^e siècle désirent travailler dans le monde. Au XVII^e siècle, selon le code de droit canonique, les religieuses doivent demeurer cloîtrées. Cependant, comme l'a démontré Marguerite Jean, certains ordres féminins apparaissent de 1600 à 1950, lesquelles cherchent plutôt à unir l'action apostolique avec la vie religieuse.² Ainsi, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, de nouvelles congrégations de filles séculières se multiplient dans un effort de se soustraire à la vie contemplative. Elles sortent des couvents et travaillent avec la population locale. Par contre, comme l'indique Sioban Nelson, elles apportent le cloître avec elles dans les uniformes qu'elles portent et leur vie communautaire. « *Cloaked in its mystique, and rendered invisible by their political*

² Marguerite Jean. *Évolution des communautés religieuses de femmes au Canada de 1639 à nos jours*, Montréal, Fides, 1977, p. 12. Nicole Laurin, Danielle Juteau et Lorraine Duchesne notent aussi : « À l'origine des communautés, on trouve le plus souvent des femmes dont l'activité est déjà organisée ou en voie de structuration. Leur disponibilité est si profondément engagée qu'elle en heurte le scepticisme de l'autorité constituée. Si bien qu'elles finissent par se voir conférer une reconnaissance officielle. » Nicole Laurin, Danielle Juteau et Lorraine Duchesne. *À la recherche d'un monde oublié : Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour Éditeur, 1991, p. 168. Le Vatican récupérera éventuellement son autorité sur ses nouvelles communautés. En 1900, le Pape Léon XIII reconnaît les religieuses actives officiellement comme de vraies religieuses malgré l'absence du cloître et des vœux solennels. En 1901, le *Normae* impose le cloître partiel et interdit aux religieuses d'en sortir seules. En 1906, Pie X crée la Sacrée Congrégation pour les religieux, chargée de surveiller ces communautés religieuses. En 1917, un nouveau code de droit canonique oblige la révision des coutumes et des droits particuliers des communautés. En 1930, les constitutions des communautés religieuses ont à peu près toutes la même trame juridique. En 1950, la bulle *Sponsa Christi* de Pie XII renforce les règles du cloître pour les religieuses actives. Jo Ann Kay McNamara. *Sisters in Arms : Catholic Nuns through Two Millennia*, Cambridge, Harvard University Press, 1996, p. 613.

conservatism, their obedience to authority, and their submergence of individuality, the sisters managed to create a place for themselves in but not of the world. »³

Au XVIII^e siècle, lorsque le groupe de Marguerite d'Youville commence à travailler dans les rues de Montréal, la situation n'est pas favorable à la création d'une nouvelle communauté religieuse. En France, on voit naître les débuts du mouvement philosophique anti-religieux. En Nouvelle-France, l'Église souffre de l'absentéisme des évêques, d'une administration divisée et des effets des guerres de Succession d'Espagne et d'Autriche. Mais surtout, le roi de France, Louis XIV, contrôle de près sa colonie et ce dernier ne veut plus de communautés religieuses en Nouvelle-France. Celles-ci lui coûtent trop cher et augmentent le pouvoir de l'Église dans la colonie. Ce n'est qu'en 1745, lorsqu'un incendie détruit leur maison, que la communauté de Marguerite d'Youville décide de mettre en commun leurs biens et de prononcer des engagements. Mais dès les premières lignes de ces engagements primitifs approuvés par le roi de France, la communauté insiste à dire qu'elle ne forme pas une communauté religieuse.⁴ Néanmoins,

³ Sioban Nelson. *Say Little, Do Much : Nurses, Nuns, and Hospitals in the Nineteenth Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2001 p. 14

⁴ Les engagements se lisent comme suit : "Les signataires se défendent cependant de vouloir par elles-mêmes former une nouvelle communauté, même si en substance elles s'engagent à vivre une vie communautaire bâtie à partir des conseils évangéliques :

Nous soussignées, à la plus grande gloire de Dieu, pour le salut de nos âmes et le soulagement des pauvres, désirant sincèrement quitter le monde et renoncer à tout ce que nous possédons, pour nous consacrer au service des pauvres : Nous nous sommes unies par le seul lien de la pure charité (sans vouloir de nous-mêmes former une nouvelle communauté), pour vivre et mourir ensemble; et afin que ladite union soit solide et permanente, nous sommes convenues unanimement et avons promis, de notre propre et libre volonté, ce qui suit :

1. De vivre désormais ensemble le reste de nos jours, dans une union et une charité parfaite, sous la même et seule conduite de ceux qu'on aura la charité de nous donner, dans la pratique et fidèle observance du règlement qui nous sera prescrit, dans la soumission et l'obéissance entière à celle d'entre nous qui sera chargée du gouvernement de cette maison, et dans une pauvreté et désappropriation universelle : mettant dès à présent tout ce que nous possédons, et tout ce que nous posséderons dans la suite, en commun, sans nous en réserver la propriété, ni aucun droit d'en disposer, en faisant, par le présent acte, don pur et simple et irrévocable entre vifs aux pauvres, sans qu'aucune d'entre nous,

les premières règles de vie de celles qui allaient devenir les Sœurs Grises⁵ sont écrites par le Père Normant et même si le groupe peut oeuvrer à l'extérieur des murs d'un cloître, il est tout de même rapidement placé sous l'autorité de l'Église. Le petit groupe de femmes se prépare ainsi à la lourde tâche qui les attend.

Au XVII^e siècle, les Hospitalières de Dieppe et Jeanne Mance avaient fondé l'Hôtel-Dieu de Québec et l'Hôtel-Dieu de Montréal. Mais les hôpitaux sont rapidement débordés. C'est ainsi que François Charron de La Barre obtient en 1694 l'autorisation du roi de France d'établir un hôpital général à Montréal. Pour réaliser ce projet, Charron fonde la communauté des Frères hospitaliers de Saint-Joseph-de-la-Croix (mieux connus sous le nom de frères Charron). Lorsque le fondateur meurt en 1719, sa communauté gère, en plus de l'Hôpital général, quelques petites écoles dans les environs de Montréal. Mais, suite à une mauvaise gestion financière, l'Hôpital général est au bord de la faillite. En 1747, croulant sous le poids des dettes, les Frères hospitaliers se retirent de l'administration de l'Hôpital et la communauté disparaît. C'est alors qu'à la suggestion du Père Normant, les Sœurs Grises prennent en charge l'administration de l'Hôpital général de Montréal en 1747, soit dix ans après leur fondation. En 1753, après avoir promis de rembourser toutes les dettes de l'Hôpital général, le groupe de femmes dirigé par Marguerite d'Youville

ni aucun de nos parents y puissent rien prétendre après notre mort, pour quelque cause que ce puisse être, à la réserve néanmoins des biens-fonds, si aucun il y en a, dont nous pourrons disposer à notre volonté.

2. De consacrer sans réserve notre temps, nos jours, notre industrie, notre vie même au travail, et le produit mis en commun pour fournir à la subsistance des pauvres et de nous.

3. De recevoir, nourrir et entretenir autant de pauvres que nous serons en état d'en faire subsister par nous-mêmes, ou par les aumônes des fidèles." Cité dans Marguerite Jean. *Op. cit.*, p. 54.

⁵ Les Soeurs de la Charité de Montréal ont hérité du surnom de Soeurs Grises dès leurs débuts. On soupçonne l'époux de Marguerite d'Youville de s'être rendu coupable de contrebande d'alcool. La population de Montréal se moquait donc des religieuses qu'elle accusait de boire l'alcool frelaté en les appelant soeurs « grises » ou ivres. Pour se rappeler leurs origines, les femmes décident donc d'adopter un costume gris et assurent ainsi la survie de leur surnom.

prend officiellement en charge l'administration de l'Hôpital général de Montréal. La même année, le roi Louis XV leur envoie les lettres patentes approuvées par l'évêque et autorisant la formation d'une communauté de douze femmes sous le nom de Sœurs de la Charité de l'Hôpital général de Montréal, généralement connu sous le nom de Sœurs Grises. Elles marchent ainsi dans les traces des Filles de la Charité, première communauté à oeuvrer dans le domaine hospitalier. Fondée par Vincent de Paul et Louise de Marillac en 1617, cette communauté devient ainsi, selon Sioban Nelson, l'ancêtre de l'infirmière.⁶ La règle écrite par Saint Vincent de Paul domine ainsi les constitutions des religieuses hospitalières. Ces règles insistent sur l'importance des œuvres sur la prière.

En 1751 les Soeurs Grises ouvrent leur premier noviciat et, en 1755, elles fondent une communauté religieuse reconnue officiellement par l'Église et les autorités de la colonie. Il n'y aura pas d'autres nouvelles fondations dans la colonie avant 1840.⁷ D'ailleurs, ce n'est qu'en 1865 que le pape Pie IX en fait une communauté religieuse reconnue officiellement par Rome. Enfin, en 1880, le pape Léon XIII approuve leurs constitutions. La petite communauté dirigée par leur supérieure, Marguerite d'Youville, suit toujours les règles de vie établies par le Père Normant jusqu'à la publication du *Recueil des règles et constitutions à l'usage des Filles séculières administratrices de l'Hôpital général de Montréal, dites Sœurs de la Charité*, par le Père Montgolfier (toujours un Sulpicien), en 1781. Bien que sous l'autorité de l'archevêque de Québec, les Sœurs Grises demeurent ainsi sous la direction spirituelle des Sulpiciens. Toutes leurs dépenses et

⁶ Sioban Nelson. *Op. cit.*, p. 18.

⁷ De 1608 à 1760 cinq communautés féminines sont venues ou ont été fondées dans la colonie : les Ursulines, les Chanoinesses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, les Hospitalières de Saint-Joseph, les sœurs de la Congrégation Notre-Dame et les sœurs Grises de Montréal. Bernard Denault et Benoît Lévesque. *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 45. En 1760, la Nouvelle-France compte 215 religieuses. La plupart de ces femmes sont nées dans la colonie. Nive Voisine. *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Éditions Fides, 1971, p. 16.

leur personnel devaient être approuvés par l'archevêque, l'intendant et le gouverneur de la colonie. La communauté est dirigée par une mère supérieure élue à vie, assistée par l'assistante et la maîtresse des novices. Le corps administratif de l'hôpital est constitué de l'assemblée des douze composée des douze religieuses qui forment la communauté.

Mais en 1759, tout change. Montcalm est défait sur les Plaines d'Abraham et en 1763, la Nouvelle-France n'est plus. Bien que les Sœurs Grises demeurent toujours sous l'autorité de l'archevêque de Québec (et plus tard l'archevêque de Montréal), elles doivent aussi se soumettre à l'autorité du gouverneur anglais et du roi d'Angleterre. Les communautés religieuses perdent ainsi la gratification royale en plus des dons des fidèles qui quittent la colonie en grand nombre. En 1763, 12 000 Canadiens quittent le pays pour regagner la France. La population passe donc de 8 300 habitants en 1760 à 5 733 habitants en 1765.⁸ Ce n'est qu'en 1818 que l'Église acquiert définitivement son droit d'existence au Canada. De plus, à partir du milieu du dix-neuvième siècle, l'Église catholique connaît une croissance phénoménale au Québec et se met à étendre ses missions sur tout ce qui allait devenir territoire canadien et une partie des États-Unis.

C'est sous le régime anglais que les religieuses ajoutent à leurs tâches le soin des orphelins qui sont alors nombreux dans la colonie. Bien que leur première mission ait été auprès des pauvres, les soins aux malades, aux orphelins et aux aliénés prend vite le dessus. Les Sœurs Grises en viennent rapidement à dominer le domaine des soins de santé à Montréal. Grâce à une administration efficace et aux nombreuses entreprises des religieuses, l'Hôpital général de Montréal n'est plus endetté et s'impose comme établissement de soins de santé. En 1771, la première supérieure et fondatrice des Sœurs Grises, Marguerite d'Youville, s'éteint. Les oeuvres de la communauté se multiplient sous

⁸ Albina Fauteux. *Love Spans the Centuries : 1642-1821*, volume 1, Montréal, Meridian Press, c1915, 1987, p. 169.

la direction des supérieures Thérèse-Geneviève Coutlée suivie de Marguerite Dorothée Trottier de Beaubien malgré les limites imposées par les lettres patentes de Louis XV. C'est aussi sous la direction de Mère Marguerite Dorothée Trottier de Beaubien, élue en 1833, que s'entame le mouvement missionnaire de la communauté. Les premières s'installent à Saint-Hyacinthe au Québec, avant de se disperser un peu partout dans le Bas-Canada. Elles ne tarderont pas, d'ailleurs à sortir des frontières de la colonie. En 1817, l'Église catholique dirigée par M^{gr} Joseph-Octave Plessis reçoit l'autorisation des autorités britanniques de se diviser et d'étendre son influence à l'extérieur des frontières du Bas-Canada. C'est dans les terres de Rupert que l'Église jette son dévolu. En 1818, M^{gr} Plessis accepte la proposition de Lord Selkirk et de la Compagnie de la baie d'Hudson d'envoyer quelques missionnaires à la Rivière-Rouge. C'est ainsi que les abbés Joseph-Norbert Provencher et Sévère Dumoulin, accompagnés du séminariste Guillaume Edge, arrivent dans la colonie en 1818 pour y établir les fondations de l'Église catholique dans l'Ouest nord-américain.

Les Sœurs Grises au Manitoba

Le futur évêque du diocèse de Saint-Boniface (créé en 1848), M^{gr} Provencher, passe de nombreuses années à chercher une communauté de femmes religieuses qui puisse se charger de l'éducation de la population catholique de la colonie de la Rivière-Rouge. Au cours des années, il avait essayé à plusieurs reprises d'ouvrir une école industrielle pour femmes dans la colonie. Il espérait ainsi encourager une vie plus sédentaire chez la population métisse, qui vivait surtout de la chasse, en enseignant aux femmes comment exploiter une industrie agricole. Comme la plupart de ses contemporains, Provencher